

# Rapport du MISE pour le plénum du 19 juin 2008

Modifications du PV du 19 décembre 2007 : Excuser Jacky Baudin

## **1. Les comptes 2007 :**

Messieurs les présidents de la commune et du conseil général, madame et messieurs les conseillers communaux, messieurs de l'administration, collègues du conseil général, représentant de la presse et membres du public bon soir.

Le groupe du MISE est satisfait de l'état des comptes de la commune.

Le développement important que connaît notre commune engendrera une restructuration de l'administration et notamment un renforcement du personnel communal par l'engagement de ressources humaines. Le MISE y est favorable et soutiendra cette restructuration. Cependant nous souhaitons connaître les priorités et pour cela nous souhaitons que l'exécutif sollicite à l'avenir les commissions permanentes du Conseil général, afin que les membres du corps législatif puissent donner leurs avis en tant voulu comme cela a déjà été relevé lors des derniers plénums.

Les très bons comptes 2007 souffrent tout de même d'une dépense extraordinaire peu admissible due à de la négligence. Comme l'a soulevé la commission de gestion nous ne pouvons approuver le dépassement de budget de 106'000 frs pour le compte de la Protection Civile. 106'000 frs de remboursement des APG indûment touchés durant les années 2002 à 2005. Nous comprenons l'importance de cette institution dans notre commune. Celle-ci est tout à fait justifiée suite à l'expansion des zones construites, de la population et des nombreux risques encourus par notre commune située au pied d'une montagne, dans une zone sismique et inondable.

Pour cela le MISE demande une gestion stricte de ses activités de la part de la Protection Civile. Les activités ordinaires de la PC doivent se limiter à la protection de la population et ne pas empiéter sur les tâches d'utilités publiques et d'entretiens.

Nous ne remettons pas en cause les nombreux travaux d'intérêts généraux réalisés par la PC ses dernières années, mais nous ne comprenons pas que la commune supporte une telle dépense sans qu'il y ait une conséquence pour les responsables de cette négligence.

En cela nous rejoignons la commission de gestion et demandons l'application stricte des normes de fonctionnement de la Protection Civile, si cela n'est pas déjà le cas.

En conclusion le groupe MISE remercie vivement le personnel communal, le conseil communal et les Services industriels pour leur travail et la bonne gestion des comptes et nous souhaitons qu'ils poursuivent dans cette voie.

Pour le MISE, Vincent Günther

## **2. Motion n°18, règlement communal de construction**

Le MISE soutient la motion. Tout le monde constate le manque d'unité architecturale qui caractérise notre commune. Le règlement de construction doit être appliqué et adapté au plus vite. Le problème est connu depuis fort longtemps, le règlement date de 1984. Nous sommes étonnés que ce soit seulement maintenant, c'est-à-dire en fin de législature que ce problème est soulevé. Pourquoi la commission d'édilité ne s'en est-elle pas souciée plutôt ?

Le MISE propose qu'une des priorités du conseil communal soit l'engagement d'un architecte communal, dès le départ en retraite du titulaire actuel.

## **3. Postulat n°48, amélioration de la sécurité routière**

Les aménagements effectués à Saxé et à Mazembroz, entre autre, montrent que les mesures pour améliorer la sécurité routière sont en cours. Nous soutenons ce postulat afin de poursuivre les aménagements prévus et la politique de sécurité routière entreprise actuellement par la commune.

## **4. Postulat n°49, Fully et son marché hebdomadaire**

Le MISE soutient le développement d'un marché hebdomadaire à Fully et propose d'élargir la réflexion sur l'aménagement de l'espace public nécessaire à ce type de manifestation ; comme par exemple l'aménagement de la rue de la poste et celle la rue du Stade.

## **5. Postulat n° 50, « Développons les transports publics »**

Ce dernier postulat est également soutenu par le MISE. En plus du renforcement des horaires en début et fin de journée et nous proposons d'emblée d'ajouter l'étude d'une déserte vers la gare de Charrat.

En conclusion à ses différents postulats nous souhaitons que les commissions permanentes soient mobilisées pour faire avancer ces objets, qui semble prendre du temps plus que de raison.

Avec une nouvelle organisation communale de type, plus de chefs de service pour épauler les conseillers, la situation devrait s'améliorer visiblement.... »